



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 13 février 2024

L'an deux mil vingt quatre, le treize février, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 09 février 2024 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Pouvoirs : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN.

Absents excusés : Carine LAPLAINE.

Secrétaire de séance : Françoise TULARS.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 23 janvier 2024 :**

Aucune observation des élus présents, le Procès-Verbal du 23 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

• **Réduction du préavis de Monsieur SICARD pour le logement rue de la Mairie :**

Monsieur le Maire précise aux élus que monsieur SICARD, dans un mail en date 02 janvier 2024 adressé à la mairie de Meaulne, souhaiterait rendre l'appartement qu'il loue au 3 rue de la Mairie rapidement et demande de réduire le préavis légal de trois mois. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, de réduire le délai de préavis de Monsieur SICARD, lui permettant de rendre le logement fin février.

• **Installation vidéoprotection : demande de subventions :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'installation de vidéoprotection sur le territoire de la commune de Meaulne-Vitray. Selon les devis estimatifs reçus, le montant total des travaux s'élèverait à 24 330 € HT. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, de solliciter les subventions de l'Etat (FIPDR) et de la Région pour un montant total de 19 464 € HT.

• **Travaux de réfection de la couverture de la boulangerie : demande de subventions :**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la toiture de la nouvelle boulangerie, situé 9 route de Paris est en mauvais état, il est donc nécessaire de prévoir sa réfection, comme prévu lors de l'achat du bâtiment. La rénovation de la toiture est prévue sur le budget communal. Selon le devis estimatif de l'entreprise Tullio, le montant des travaux s'élèverait à 64 575.60 € HT. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, de solliciter une subvention DETR auprès de l'État, une subvention auprès de la Région et un fond de concours auprès de la COMCOM, pour un montant total de 51 660,48 € HT, soit 80% des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- Concernant le garage, Monsieur le Maire rappelle que l'EPF achète le garage CIGAMM et la commune rembourse l'EPF sur 10 ans. Il faut prévoir un bornage.
- Monsieur le Maire précise que la formation pour l'utilisation du logiciel pour le panneau d'information lumineux doit être suivie par deux personnes, à définir.
- Monsieur le Maire précise aux élus les demandes respectives d'agrandissement de la Maison des Assistantes Maternelles et de l'Agence Postale Communale. Pas de solution immédiate, à réfléchir pour trouver une solution permettant d'installer la MAM ou l'APC dans un autre bâtiment situé dans le bourg et permettre l'agrandissement du bâtiment place de la Mairie.
- Monsieur le Maire indique aux élus qu'il faut prévoir la rénovation de la toiture du bâtiment du camping ainsi que la toiture de la petite maison à côté du kinésithérapeute.
- Monsieur le Maire présente les prévisions scolaires 2024/2025 : 70 enfants prévus.
- Concernant le RCVCB, le bureau d'étude AXE Saône rencontre Monsieur le Maire le 12 mars 2024 pour la restitution de diagnostic avec Adéquation.
- Monsieur le Maire précise que les places handicapées sur le parking de la boulangerie et de la supérette sont régulièrement utilisées par des personnes valides, intervention fréquente des gendarmes sollicitée.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 14 mars 2023 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,

Pierre-Marie DELANOY



La secrétaire,

Françoise TULARS



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 14 mars 2024

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

Pouvoirs : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 février 2024.	Approuvé à l'unanimité
Modification du bail de l'association l'Esox Meaulnois.	Approuvé à l'unanimité
Budget Boulangerie : vote du compte de gestion, du compte administratif et de l'affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité
Budget Cheval Blanc : vote du compte de gestion, du compte administratif et de l'affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité
Budget Chaufferie : vote du compte de gestion, du compte administratif et de l'affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité
Budget Commune : vote du compte de gestion, du compte administratif et de l'affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité

